

1. DESCRIPTION

ADHERE CAL est un mortier prédosé, formulé exclusivement à base de chaux hydraulique naturelle (NHL), de granulats siliceux et d'adjuvants, spécifiquement développé pour la pose et le jointoiment du carrelage traditionnel sur des chantiers de restauration.

ADHERE CAL est commercialisé en beige, la couleur de la chaux hydraulique naturelle (NHL).

2. DOMAINE D'UTILISATION

ADHERE CAL a spécifiquement été développé pour la pose de carreaux de faïence émaillée traditionnels, dans le respect des caractéristiques de cet art et en garantissant une compatibilité maximale avec les matériaux d'origine, dans le cadre de travaux de restauration.

ADHERE CAL est appliqué de préférence sur les mortiers à base de chaux, par exemple, des supports traités avec **REABILITA CAL RB**, **REABILITA RA 01** et **ECOCORK LIME**.

ADHERE CAL est indiqué pour la pose et le jointoiment du carrelage traditionnel à haute absorption (Porosité : E > 10 %) pour des murs intérieurs et extérieurs.

ADHERE CAL convient aux réparations complètes de revêtement en carreaux de faïence émaillée ou aux réparations partielles de surfaces où certaines pièces se sont détachées du support.

Concernant les utilisations inhabituelles ou sur des supports particuliers, nous vous conseillons de prendre contact avec notre Service Technique.

3. CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Produit en poudre	Valeur	Norme
Couleur	Beige	-
Granulométrie	< 1,0 mm	-
Produit en pâte	Valeur	Norme
Eau de gâchage	28,0 % ± 1,0 %	-

4. APPLICATION**a) Préparation des supports**

Avant l'application du plan de pose, il est indispensable d'évaluer le support, en portant une attention spéciale à l'adhérence, à la cohésion, à la stabilité et au nivellement. Celui-ci doit être exempt de saletés, de poussières, de peintures, de matériaux détachés ou instables, de mortiers dégradés, d'efflorescences, de matière organique ou de tout autre matériau entraînant la détérioration des conditions d'adhérence.

Pour les travaux de restauration, il faut vérifier l'adhérence du carrelage existant par le biais d'un test de percussions et retirer ceux faisant preuve d'instabilité.

En cas de retrait du carrelage, procéder à un nettoyage à sec par brossage ou jet d'air à pression modérée, afin d'enlever les impuretés ou toute autre substance diminuant l'adhérence du nouveau mortier.

Les surfaces en enduit qui ne présentent pas les conditions adéquates de cohésion, d'adhérence et de résistance doivent être complètement enlevées et ultérieurement régularisées au moyen de **REABILITA CAL RB** et **REABILITA CAL CS**.

Par temps trop sec et trop chaud ou sur des supports très absorbants, il faut procéder, avant l'application, à l'arrosage des supports afin d'en contrôler l'absorption et l'humidification, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau à l'état liquide en surface.

Les surfaces finales doivent être obtenues par talochage, sans recours à l'eau, sous peine de fragiliser la surface.

b) Préparation du mélange

ADHERE CAL doit être gâché avec 6,5 à 7 litres d'eau propre (de préférence potable) par sac de 25 kg, avec un malaxeur électrique à faible rotation, jusqu'à obtenir une pâte lisse et sans grumeaux.

Laisser le mélange reposer pendant 5 minutes et mélanger à nouveau sans ajouter d'eau ou de produit supplémentaire.

c) Application - Pose

Les carreaux de céramique doivent être préalablement humidifiés dans de l'eau afin d'éviter la dessiccation du mortier.

Procéder à un double encollage en appliquant le mortier obtenu avec une cuillère en inox sur le mur et sur la face arrière du carrelage. Cette technique permet de garantir un remplissage total de la surface, sans aucun vide. Le carrelage doit être positionné au moyen d'un maillet en caoutchouc.

Réaliser la pose sur de petites surfaces adaptées aux conditions de température et d'humidité atmosphériques.

Il convient de contrôler périodiquement l'efficacité de la technique de pose en retirant une pièce déjà collée, de façon à vérifier si le dos de la pièce et le support sont correctement couverts de mortier.

Ne pas effectuer la pose en cas d'écoulement du temps d'ouverture que vous confirmera la formation d'une pellicule de tonalité différente à la surface du mortier.

d) Application – Remplissage des joints

Le mortier **ADHERE CAL** s'applique à la truelle en caoutchouc, en étalant la pâte en diagonale.

Exercer une pression sur la truelle afin de remplir complètement le joint et ôter l'excédent. Nettoyer le surplus de mortier avec une truelle de nettoyage ou une éponge légèrement humidifiée, toujours avec de l'eau propre.

Dès que le produit est complètement sec, effectuer un nettoyage général à l'éponge humide et, ensuite, éliminer l'excès de poussière à l'aide d'un chiffon sec.

e) Consommation

Consommation théorique	Méthode de pose
Truelle dentée n° 6	Double encollage
	5,0 à 6,0 kg/m ²

f) Restrictions

Ne jamais appliquer **ADHERE CAL** par touches isolées, mais en couvrant la totalité du support et de la face arrière du carreau à coller.

Ne pas appliquer **ADHERE CAL** sur de la peinture ou du vernis.

Ne pas appliquer **ADHERE CAL** par temps humide à plus de 70 % d'humidité relative ni quand la température ambiante et/ou du support est inférieure à 5 °C ou supérieure à 30 °C. Ne pas effectuer d'encollages ou de jointoiements en extérieur dans des conditions météorologiques défavorables, comme de la pluie, des vents forts ou par soleil intense, durant les 24 heures suivant l'application.

En cas d'exposition au vent, procéder à la protection des façades de façon à minimiser son impact.

a) Conseils supplémentaires

- L'eau de gâchage ne doit présenter aucune impureté (argile, matières organiques) et, de préférence, être potable ;
- Éviter d'appliquer un mortier ayant dépassé son temps ouvert. Ne pas ramollir le mortier en ajoutant de l'eau après sa préparation ;
- N'ajouter aucun autre produit au mortier. **ADHERE CAL** doit être appliqué tel qu'indiqué sur l'emballage d'origine.

5. EMBALLAGE ET STOCKAGE**Emballage**

Sacs en papier de 25 kg sur palettes plastiques de 60 sacs.

Stockage

12 mois pour autant que les conditions d'emballage et de stockage d'origine restent inchangés à l'abri de températures extrêmes et humidité.

6. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

(NE DISPENSE PAS LA CONSULTATION DE LA FICHE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT)

- Provoque une irritation cutanée ;
- Provoque des lésions oculaires ;
- Peut irriter les voies respiratoires ;
- Si vous avez besoin d'un avis médical, montrez l'emballage ou l'étiquette ;
- Tenir hors de portée des enfants ;
- Laver soigneusement après manipulation ;
- Porter des gants de protection/vêtements de protection/lunette de protection/protection du visage ;
- Éliminer le contenu et / ou le récipient en utilisant le système de collecte sélective en vigueur dans votre commune.

Étant donné que les conditions d'application de nos produits sont hors de notre portée nous ne sommes pas responsables par son utilisation incorrecte. Il appartient à notre client de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré. Dans tous les cas, notre responsabilité se limite à la valeur de la marchandise fournie. L'information de la présente fiche peut être remplacée sans avis au préalable. En cas de doute et pour toutes informations complémentaires il est recommandé le contact de nos services techniques.

Révision de Janvier 2019

FT.01012.01 FR